

LA VIE ECONOMIQUE

- [Climat des affaires : la France rétrogradée au 31e rang dans le classement de la Banque mondiale](#)
- [Feu vert de l'Assemblée à la surtaxe exceptionnelle sur les grandes sociétés](#)
- [Travail le dimanche en zone touristique : évaluation à l'automne 2018](#)
- [Trois ans après leur entrée sur le marché, un jeune sur cinq est au chômage](#)
- [A partir de ce jour, les femmes ne sont plus rémunérées pour leur travail cette année](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Le décret sur l'accès partiel est publié, les professionnels de santé sur leur garde](#)
- [Les retraités du régime général sont cinq fois plus nombreux qu'il y a 50 ans](#)

FISCALITE

- [Un an d'enquête, 96 médias : qu'est-ce que les « Paradise Papers » ?](#)
- [Pour Bruno Le Maire, l'évasion fiscale est une « attaque contre la démocratie »](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [En cédant 4,7 % de Renault, l'Etat clôt la partie de bras de fer entre Macron et Ghosn](#)
- [Peugeot sauve l'honneur du groupe PSA en France](#)
- [Lanvin dans une situation financière critique](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-et-Marne. Montereau : Hermès va s'implanter dans la ville et recruter 250 artisans](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Climat des affaires : la France rétrogradée au 31^e rang dans le classement de la Banque mondiale

Le 03/11/17, la **Banque mondiale** a publié son classement international sur le climat des affaires pour les PME (petites et moyennes entreprises), « *Doing Business 2018* ». Sur un total de 190 économies, la France a été rétrogradée à la 31^{ème} place (- 2 places, avec une note de 76 sur 100). **Comment est établi le rapport** : il évalue le cadre réglementaire appliqué aux PME. Ce sont en tout 10 critères qui sont retenus : création d'entreprise, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs minoritaires, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité. **Les premiers du classement** : La Nouvelle-Zélande, Singapour, le Danemark, la Corée du Sud, Hong-Kong, les Etats-Unis, le Royaume-Uni. **Un atout de la France** : elle occupe la première place pour ce qui est de la facilité de faire du commerce avec l'étranger. **Les mauvais points** : Les procédures d'enregistrement de propriétés commerciales (place n°100), l'obtention de crédit (place n°90). La Banque mondiale constate cependant que certaines réformes ont été faites : « *La France a renforcé la protection des investisseurs minoritaires en augmentant la transparence dans les entreprises. Le pays a également allégé la fiscalité en réduisant les taux de cotisation et les contributions pour la formation professionnelle* ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/la-france-recule-dans-le-classement-doing-business-de-la-banque-mondiale-756578.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20171103](http://www.latribune.fr/economie/france/la-france-recule-dans-le-classement-doing-business-de-la-banque-mondiale-756578.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20171103)

(Source : www.latribune.fr du 03/11/2017, avec Agences)

● Feu vert de l'Assemblée à la surtaxe exceptionnelle sur les grandes sociétés

Le 06/11/17, les députés ont adopté la surtaxe exceptionnelle sur les grandes sociétés. Le but : compenser en partie le manque à gagner de 10 milliards d'euros suite à la censure de la taxe sur les dividendes. Résultats : les bénéficiaires des 320 groupes dont le chiffre d'affaires est au-delà de 1 milliard d'euros cette année seront taxés à 38,3 % (au lieu de 33,3 %), de 43,3 % pour ceux dont le chiffre d'affaires sera supérieur à 3 milliards d'euros. En cas de sous-évaluation de la contribution, « *le gouvernement a fait abaisser le seuil d'application des pénalités financières* ». Ce que devrait rapporter cette surtaxe : 5,4 milliards d'euros, dont 4,8 milliards devraient être versés avant la fin du mois de décembre. Le reste des 10 milliards sera financé par l'Etat. Le déficit budgétaire pour 2018 devrait par conséquent passer de 2,6 % à 2,8 %.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/11/07/20002-20171107ARTFIG00022-feu-vert-de-l-assemblee-a-la-surtaxe-exceptionnelle-sur-les-grandes-societes.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 07/11/2017, AFP agence)

[Retour au sommaire](#)

● Travail le dimanche en zone touristique : évaluation à l'automne 2018

Dans un entretien avec le JDD, **Benjamin Griveaux**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie, a déclaré qu'un bilan de l'ouverture des commerces dans les zones touristiques internationales (ZTI) le dimanche devra être effectué au bout de trois ans, à l'automne 2018 donc. M. Griveaux s'est dit « *réservé* » sur le fait d'étendre ce dispositif sur l'ensemble de la capitale. Pour lui, le dimanche n'est pas un jour comme les autres. Selon un rapport de la **DGE** (direction générale des entreprises) qui dépend de Bercy, on constate une hausse des ouvertures de commerces en ZTI, avec 28,2 % en février 2017, contre 17,5 % en septembre 2015 (+ 62 %). L'étude constate toutefois qu'au début 2017 l'impact sur l'emploi reste limité. La raison : une baisse importante de la fréquentation touristique internationale à Paris en 2016. **La DGE** : « *L'ouverture des grands magasins, effective depuis juin 2017, devrait donner une nouvelle impulsion à la mesure, notamment dans les ZTI Haussmann et Rennes-Saint-Sulpice* ». De son côté, M. Griveaux explique que le chiffre d'affaires est passé de 8 à 15 % et le nombre d'emplois aurait augmenté de 10 % selon « *le business et les enseignes* ». Par commerces. Les petits commerces n'embauchent pas forcément. Les commerces moyens s'adaptent mieux. Les gros commerces, genre Fnac, Darty ou Auchan, embauchent, eux, des vendeurs, des caissiers/caissières et des agents de sécurité. Pour M. Griveaux, le nombre d'employés devra donc obligatoirement augmenter.

La DGE : « Pour ouvrir le dimanche, il est préférable d'atteindre une taille critique afin de pouvoir faire "tourner" les salariés volontaires ou, au contraire, d'employer très peu de salariés, ce qui diminue les contraintes liées à la négociation des contreparties (rémunération majorée des heures travaillées le dimanche, repos compensateur) ». **Hors ZTI** par contre, le taux d'ouverture des commerces le dimanche est plutôt à la baisse : 11,4 % d'ouvertures en février 2017, contre 13,1 % en septembre 2015.

[https://www.challenges.fr/la-republique-en-marche/travail-le-dimanche-en-zone-touristique-evaluation-de-la-legislation-a-l-automne-2018-pour-griveaux_511281#xtor=EPR-5-\[ChaTopsWE\]-20171105](https://www.challenges.fr/la-republique-en-marche/travail-le-dimanche-en-zone-touristique-evaluation-de-la-legislation-a-l-automne-2018-pour-griveaux_511281#xtor=EPR-5-[ChaTopsWE]-20171105)

(Source : www.challenges.fr du 05/11/2017, avec AFP)

● **Trois ans après leur entrée sur le marché, un jeune sur cinq est au chômage**

D'après une étude publiée par le Céreq (centre d'études et de recherches sur les qualifications), l'insertion professionnelle des jeunes reste « compliquée ». Les différences de milieux sociaux jouent un rôle important dans l'insertion ou la non-insertion. Le sexe également puisque, bien qu'étant en moyenne plus diplômées, les femmes ont des salaires toujours moindres par rapport aux hommes. En 2013, année sur laquelle porte l'étude, 71 % des jeunes arrivés sur le marché du travail avaient décroché un emploi, 22 % étaient au chômage ou sans activité, 7 % avaient repris des études. Ceux qui ont un emploi : 3 sur 4 sont satisfaits de leur travail (principalement des jeunes en CDI), 65 % ne souhaitent pas en changer. Il leur a fallu à 80 % six mois, voire moins, pour trouver un emploi. Les premiers mois de travail ont généralement été effectués en CDD ou autre contrat à durée limitée. Le rôle de l'origine sociale : 5 % des jeunes sont non-diplômés chez les familles de cadres, 27 % chez les familles d'ouvriers. Dans cette dernière catégorie, 40 % possèdent un BEP ou un CAP (taux qui descend à 4 % chez les familles de cadres). Où travaillent-ils ? Dans quatre secteurs : 01)- Le commerce ; 02)- La santé et l'action sociale ; 03)- L'industrie ; 04)- L'hébergement/restauration. Là encore, les clichés liés au sexe sont toujours présents : si les femmes sont très représentées dans la santé et l'action sociale, elles sont minoritaires dans l'industrie, la construction, le transport, l'agriculture. Le secteur qui embauche le plus de diplômés : l'industrie (48 %, contre 28 % dans la construction). 53 % des non-diplômés passent plus d'un an avant de trouver un premier travail ; mais les diplômés connaissent aussi le chômage – ainsi, 27 % d'entre eux ont traversé au moins 6 mois de chômage durant les trois dernières années. Par régions : l'Île-de-France arrive en tête concernant les embauches de diplômés de l'enseignement supérieur (53 %). La moyenne dans le reste de l'Hexagone est de 44 %. Niveau taux de chômage, c'est elle qui connaît le taux le plus faible (18 %). Les autres régions où l'insertion est correcte : Les pays de la Loire, la Bretagne, avec un pourcentage compris entre 44 % et 47 %. Les régions où l'insertion est la plus difficile : PACA (26 % de chômage), les Hauts-de-France (24 %). Enfin, en ce qui concerne les salaires, ceux de la génération « 2013 » ont progressé de 4,2 % en trois ans. A ce propos, on note des disparités importantes selon les diplômes : dès leur premier emploi, les doctorants et les jeunes issus des grandes écoles gagnent 68 % de plus que les bacheliers ; cet écart monte entre 80 % et 90 % de plus au second emploi.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/trois-ans-apres-leur-entree-sur-le-marche-un-jeune-sur-cinq-est-au-chomage_d1ecb152-bfa8-11e7-958b-f112d7d03f16/

(Source : <http://etudiant.lefigaro.fr> du 03/11/2017, Louis Heidsieck)

● **A partir de ce jour, les femmes ne sont plus rémunérées pour leur travail cette année**

D'après un rapport de la fondation Concorde, la différence salariale entre hommes et femmes fait qu'à dater du 03/11/17, les femmes cessent d'être payées par rapport à leurs confrères. En Europe, le salaire moyen d'une femme est de 16,3 % inférieur à celui d'un homme. En France, il serait de 19 % inférieur pour les femmes, tout travail confondu.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/a-partir-de-ce-jour-les-femmes-ne-sont-plus-remunerees-pour-leur-travail-cette-annee-756292.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20171103](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/a-partir-de-ce-jour-les-femmes-ne-sont-plus-remunerees-pour-leur-travail-cette-annee-756292.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20171103)

(Source : www.latribune.fr du 03/11/2017, Audrey Fisne)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Le décret sur l'accès partiel est publié, les professionnels de santé sur leur garde

Le 03/11/17, le décret relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la santé, transposition de la directive européenne 2013/55/UE du 20 novembre 2013, a été publié au Journal Officiel. Que dit cette directive ? Elle autorise l'accès partiel aux professions paramédicales uniquement. Grâce à ce dispositif, certains professionnels de santé d'autres États européens vont pouvoir exercer, sous condition. Une disposition qui rencontre l'opposition des syndicats et des ordres des professions paramédicales (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes...) et du Centre national des professions libérales de santé (CNPS). **Agnès Buzyn**, ministre de la Santé : « *Je serai particulièrement vigilante aux conditions de déploiement de l'accès partiel au sein de notre système de santé. Cette vigilance pourra justifier d'en appeler à la raison impérieuse d'intérêt général dès lors que l'autorisation d'un professionnel à l'accès partiel fera courir un risque à la qualité et à la sécurité des prises en charge* ».

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2017/11/03/le-decret-sur-laces-partiel-est-publie-les-professionnels-de-sante-sur-leur-garde_851991

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 03/11/2017, Loan Tranthimy)

● Les retraités du régime général sont cinq fois plus nombreux qu'il y a 50 ans

Le 06/11/17, la **CNAV** a indiqué que le nombre de retraités du régime général (les salariés) a, depuis 1967, été pratiquement multiplié par cinq. Il est passé de 3 à 14 millions de personnes en 50 ans. **Le Figaro** : « *Les retraités du régime général [...] décédés en 2016 ont perçu leur pension pendant 19 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes. C'est 8 ans de plus qu'il y a cinquante ans* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/11/06/20002-20171106ARTFIG00250-les-retraites-du-regime-general-sont-cinq-fois-plus-nombreux-qu-il-y-a-50-ans.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 06/11/2017, Marie-Cécile Renault)

FISCALITE

● Un an d'enquête, 96 médias : qu'est-ce que les « Paradise Papers » ?

Le 05/11/17, une enquête intitulée « *Paradise Papers* » a été publiée par l'ICIJ (consortium international des journalistes d'investigation). L'enquête repose sur 13 millions de documents. Trois sources sont répertoriées : **01)**- Le cabinet d'avocats Appleby (6,8 millions de documents internes). Les données révèlent les pratiques et les clients de « *l'un des leaders mondiaux de la finance offshore, établi aux Bermudes mais présent dans une dizaine de paradis fiscaux* ». **02)**- Le cabinet Asiaciti Trust de Singapour (566 000 documents. **03)**- Des documents issus (6,2 millions de documents) des registres des sociétés de dix-neuf paradis fiscaux (Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbades, Bermudes, Dominique, Grenade, îles Caïman, îles Cook, îles Marshall, Labuan, Liban, Malte, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Trinité-et-Tobago, Vanuatu). Sont dévoilés des montages financiers divers permettant d'échapper au fisc, tout comme le faisaient les opérations précédentes de l'ICIJ : « Offshore Leaks », « LuxLeaks », « SwissLeaks », « Panama Papers » (leak signifie « fuite » en Anglais). Une enquête plus approfondie suit souvent les révélations de ces enquêtes. Par contre, l'ensemble des données recueilli par l'ICJ ne sera pas publié. Pourquoi ? Parce que, dit l'ICJ, le consortium n'est pas un auxiliaire de justice.

http://www.lemonde.fr/paradise-papers/article/2017/11/05/un-an-d-enquete-96-medias-qu-est-ce-que-les-paradise-papers_5210520_5209585.html

Source : www.lemonde.fr du 05/11/2017, Jérémie Baruch, Maxime Vaudano, Jean-Baptiste Chastand et Anne Michel)

[Retour au sommaire](#)

● Pour Bruno Le Maire, l'évasion fiscale est une « attaque contre la démocratie »

Le 06/11/17, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, a réagi à l'enquête concernant l'évasion fiscale, « Paradise Papers ». Pour lui, l'évasion fiscale est à la fois une attaque contre le fisc mais aussi contre la démocratie, contre le consentement à l'impôt. Il entend faire à ce propos un certain nombre de propositions à Bruxelles le 07/11/17. **Pierre**

Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques et financières : « *Ce nouveau scandale montre, une fois encore, que certaines entreprises et particuliers fortunés sont prêts à tout pour ne pas payer d'impôt. Les citoyens européens ne le supportent plus. Et ils ont raison : c'est insupportable !* ». **Les premières révélations des « Paradise Papers »** : **01)**- Wilbur Ross, secrétaire au commerce américain, ferait des affaires avec les Russes en utilisant l'offshore ; **02)**- Certains membres de l'entourage du président américain Trump aurait massivement recours à la finance offshore ; **03)**- Un proche de Justin Trudeau, premier ministre canadien, Stephen Bronfman, aurait investi dans « *une structure opaque* » aux îles Caïman ; **04)**- La reine d'Angleterre détiendrait des intérêts dans plusieurs fonds d'investissements situés dans des paradis fiscaux. **Niveau entreprises**, sont visées **Nike** (qui éviterait des milliards d'euros d'impôts grâce à un jeu de filiales et de « *contrôles croisés* » aux Pays-Bas) et **Dassault** qui aurait élaboré un système, via l'île de Man, de fraude à la TVA, système qui permettrait au client du groupe d'éviter de payer les 20 % de TVA dus à la France ou autre pays européen.

http://www.lemonde.fr/paradise-papers/article/2017/11/06/paradise-papers-l-allemande-salue-un-travail-qui-jette-une-lumiere-sur-les-mondes-fiscaux-paralleles_5210891_5209585.html
<https://www.usinenouvelle.com/editorial/paradise-papers-comment-les-clients-de-dassault-aviation-echappent-a-la-tva-sur-l-achat-de-jets.N610698>

(Sources : www.lemonde.fr du 06/11/2017, www.usinenouvelle.com du 07/11/2017)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **En cédant 4,7 % de Renault, l'Etat clôt la partie de bras de fer entre Macron et Ghosn**
Le 02/11/17, l'Etat a cédé, via l'Agence des participations de l'Etat (APE), 14 millions d'actions **Renault** acquises en 2015, soit 4,73 % des titres. Une vente rapportant 1,21 milliard d'euros à l'Etat, qui reste le premier actionnaire de Renault.

[https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/en-cedant-4-7-de-renault-l-etat-clot-la-partie-de-bras-de-fer-entre-macron-et-ghosn_510788#xtor=EPR-5-\[ChaTopsWE\]-20171105](https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/en-cedant-4-7-de-renault-l-etat-clot-la-partie-de-bras-de-fer-entre-macron-et-ghosn_510788#xtor=EPR-5-[ChaTopsWE]-20171105)

(Source : www.challenges.fr du 05/11/2017)

● Peugeot sauve l'honneur du groupe PSA en France

Grâce à ses nouveaux modèles, dont le SUV Peugeot 3008, les immatriculations de Peugeot sont en hausse en octobre (+ 19 %). Heureusement pour le groupe, car DS est à la baisse (- 3,3 %) ; de même pour Citroën (avec 16 374 véhicules vendus). De son côté, Renault voit ses immatriculations en hausse (+ 17,4 %). Dacia, la marque roumaine à bas coût du groupe est en progression (+ 11,6 %). **Challenges** : « *Sur les dix premiers mois de 2017, Peugeot augmentait ses scores de 8 % [...], Citroën de 3 % [...]. DS recule de 28,6 % [...]. Renault progressait de 3,3 % [...], Dacia de 5,4 % [...]* ». De son côté, toujours sur dix mois, le marché total croissait de 4,8 %.

[https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/peugeot-sauve-l-honneur-du-groupe-psa-en-france_510767#xtor=EPR-5-\[ChaTopsWE\]-20171105](https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/peugeot-sauve-l-honneur-du-groupe-psa-en-france_510767#xtor=EPR-5-[ChaTopsWE]-20171105)

(Source : www.challenges.fr du 05/11/2017, Alain-Gabriel Verdevoye)

● Lanvin dans une situation financière critique

La situation de trésorerie de la société Lanvin étant dans un état critique, le commissaire aux comptes a dû alerter le tribunal de commerce de Paris. Depuis un an, les résultats de la société sont en chute libre. **Une source non identifiée dans l'article** : « *Les commandes ont été catastrophiques. Les acheteurs ne retrouvent pas Lanvin et sont très déroutés par le brusque affichage de logos sur les vêtements* ». Les pertes de 2017 risquent de largement dépasser les 27 millions d'euros qui avaient été prévus en début d'année ; ceci venant après une perte nette de 18,3 millions en 2016. Depuis le début de l'année 2017, un tiers des salariés a quitté la société. En dehors de la vente, la plupart n'ont pas été remplacés. La société Jeanne Lanvin SA employait près de 300 personnes en France à la fin 2016..

<http://www.lefigaro.fr/societes/2017/11/06/20005-20171106ARTFIG00338-lanvin-dans-une-situation-financiere-critique.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 06/11/2017, agence Reuters)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Seine-et-Marne. Montereau : Hermès va s'implanter dans la ville et recruter 250 artisans

D'ici à deux ans, **Hermès** va implanter un site de production à Montereau d'ici à deux ans. 280 personnes devraient être recrutées, dont 250 artisans pour fabriquer des sacs et des portefeuilles en cuir. L'emploi local devrait être privilégié, accompagné des formations nécessaires à ces emplois qualifiés. **Hermès** : « *Hermès forme dans l'esprit du compagnonnage puisque ce sont nos artisans qui transmettent leur savoir-faire d'excellence spécifique à la maison. Les candidatures sont ouvertes à tous les types de profils, à tous les âges, tous niveaux d'étude pour une formation qui dure en moyenne 18 mois* ».

[http://www.leparisien.fr/montereau-fault-yonne-77130/montereau-hermes-va-s-implanter-dans-la-ville-et-recruter-250-artisans-01-11-2017-7367688.php#xtor=EREC-1481423602-\[NL77\]---\\${_id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/montereau-fault-yonne-77130/montereau-hermes-va-s-implanter-dans-la-ville-et-recruter-250-artisans-01-11-2017-7367688.php#xtor=EREC-1481423602-[NL77]---${_id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 01/11/2017, Faustine Léo. F. Lé)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr